

**Sujet :** [INTERNET] PEB Aerodrome Lezignan

**De :** Chritiane Torregrosa <christianetorregrosa@free.fr>

**Date :** 08/12/2019 12:03

**Pour :** pref-peb-aerodromelezignan@aude.gouv.fr

Bonjour Monsieur Nuttin,

Comme suite à ma visite lors de vos audiences sur la commune de Lézignan-Corbieres le 19 novembre dernier, et à la lumière du crash qui a eu lieu hier vendredi 6 décembre tout près de la départementale entre Lézignan et Ferrals, je voudrais indiquer mes préoccupations sur les risques que les conditions de pratiques de vol font courir à la population environnante.

Comme je l'ai signalé lors de notre entrevue, certains jours, des dizaines d'avions survolent mon habitation à l'aplomb et à très basse altitude en faisant des ronds et allers-retour entre l'aérodrome et ma commune. En plus des nuisances sonores insupportables certains jours, je prends conscience des risques physiques et matériels.

Il me semble donc que, au-delà de l'objet immédiat de la révision du PEB dont vous êtes chargée, les pratiques de cet équipement devraient être sérieusement encadrées avec des préconisations appropriées (horaires de survols, altitudes minimales et trajectoires, évitant autant que possible les zones habitées...) de façon à minimiser les nuisances et les risques de cette aérodrome pour les riverains.

Il est donc très important que la préfecture mette tout en oeuvre pour la protection des populations et de leurs biens en imposant des règles strictes de survol (comme pour les utilisateurs du réseau routier).

Merci pour votre écoute,

Recevez, Monsieur, mes meilleurs sentiments,

--

**Christiane TORREGROSA**

15 rue du Rascas - 11200 LUC SUR ORBIEU

Tél. : 06.14.46.90.00

[christianetorregrosa@free.fr](mailto:christianetorregrosa@free.fr)